

PROGRAMME FORCE-N

(Formations ouvertes pour le renforcement des compétences, de l'emploi et de l'entrepreneuriat dans le numérique)

Appel à candidatures

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN INFORMATIQUE et INTERNET

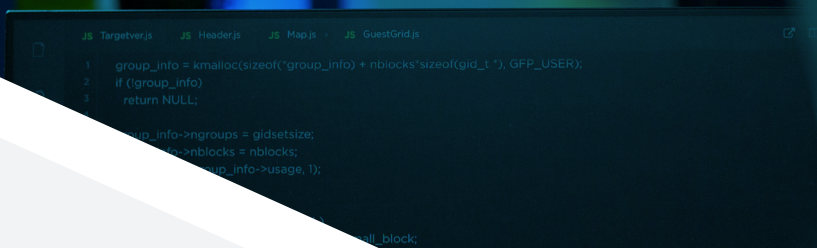
Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature : **mardi 21 février 2023, à 23h59mn.**
<https://forcen.uvs.sn/>

Vous êtes jeune, vous recherchez un emploi, et vous souhaitez renforcer vos compétences numériques ? Vous avez un projet de mise en place ou de développement d'une entreprise numérique ?

Alors n'hésitez pas, postulez au nouveau Certificat Informatique et Internet, proposé dans le cadre du Programme Force-N, mis en place par l'Université virtuelle du Sénégal (UVS), avec l'appui de la Fondation Mastercard. Si votre candidature est retenue, vous bénéficierez alors d'une part d'une formation de qualité qui vous permettra de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette formation vous permettra par ailleurs d'être acteur de vos apprentissages dans une perspective de responsabilité, d'autonomie et d'insertion professionnelle. L'accès à cette formation vous permettra enfin d'accéder à un programme d'accompagnement à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat numérique.

Postulez au plus vite pour bénéficier d'une opportunité unique !

QUI PEUT POSTULER ?	Tout jeune (entre 18 et 35 ans), motivé, et souhaitant d'une part disposer d'un renforcement de ses compétences du point de vue de la maîtrise des TIC et d'autre part bénéficier de grandes opportunités d'insertion professionnelle. Les candidatures féminines sont encouragées.
QUELS SONT LES PRÉ-REQUIS ?	Ce certificat Informatique et Internet cible tout particulièrement les candidats qui satisfont au moins les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'études : avoir au moins le BFEM ; • Avoir déjà utilisé un ordinateur (même pour un usage basique).
QUELLES SONT LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION ?	A l'issue du programme, les cinq (5) compétences suivantes seront acquises par les apprenants : <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de travailler dans un environnement numérique évolutif ; • Savoir faire preuve de responsabilité à l'ère du numérique ; • Être capable de produire, de traiter, d'exploiter et de diffuser des documents numériques ; • Être capable d'organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique ; • Être capable de travailler en réseau, ainsi que de communiquer et de collaborer via le numérique.
COMMENT SE DÉROULERA LA FORMATION ?	Le certificat Informatique et Internet se déroulera 100% en ligne. Le lancement du certificat donnera cependant lieu à une activité (bootcamp) en présentiel.



<p>QUELLE EST LA DURÉE DE LA FORMATION ?</p>	<p>Le certificat Informatique et Internet sera déroulé sur une période de trois (3) semaines. Son démarrage (début des tactivités pédagogiques) est prévu à compter du lundi 27 février 2023.</p>
<p>QUEL EST LE COÛT DE LA FORMATION ?</p>	<p>L'accès au certificat de compétences Informatique et Internet est 100% gratuit (il n'y a donc rien à payer, ni pour candidater au programme, ni pour y prendre part si votre candidature est retenue).</p>
<p>QUEL EST LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès à un ordinateur, une tablette ou un smartphone. • Disposer d'une connexion Internet.
<p>COMMENT POSTULER ?</p>	<p>Pour postuler au certificat de compétences Informatique et Internet, rendez-vous sur la plateforme de dépôt des candidatures : https://forcen.uvs.sn/. Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue selon la procédure suivante :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir le formulaire de candidature (en ligne). Temps estimatif : moins de 10 mn. 1. Joindre un CV. 1. Soumettre (en ligne) le dossier de candidature (constitué du formulaire de candidature renseigné, du CV).
<p>QUELS SONT LES DÉLAIS POUR POSTULER ?</p>	<p>Les dossiers de candidature peuvent être envoyés jusqu'au mardi 21 février 2023, à 23h59 (délai de rigueur, passé ce délai, aucune candidature ne pourra plus être soumise).</p>
<p>QUELLE EST LA PROCÉDURE DE SÉLECTION ?</p>	<p>La sélection des candidats se fera sur dossier.</p>

Des informations complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

<https://forcen.uvs.sn/>

Pour toute demande d'informations complémentaires, envoyer un mail à

informatique.internet@uvs.edu.sn